

TABLEAU RECAPITULATIF DU CIRCUIT DES DEMANDES D'AMENAGEMENT(S)

		Je ne dispose pas d'aménagement sur le temps scolaire	Je dispose d'aménagement sur le temps scolaire Je coche PAP/PAI/PPS...
CANDIDATS / FAMILLES	Je ne dispose pas d'aménagement sur le temps scolaire	<p>Je sélectionne les aménagements souhaités</p> <p>↓</p> <p>Un récapitulatif s'affiche</p> <p>↓</p> <p>Je valide</p> <p>↓</p> <p>J'envoie le récapitulatif à l'établissement AVEC les pièces médicales qui justifient ma demande</p>	<p>Ces aménagements ne correspondent pas à mes besoins</p> <p>Je sélectionne les aménagements souhaités</p> <p>↓</p> <p>Je valide</p> <p>↓</p> <p>J'envoie le récapitulatif à l'établissement AVEC les pièces médicales qui justifient ma demande</p>
	Il s'agit d'une procédure complète	<p>Il s'agit d'une procédure complète</p>	<p>Il s'agit d'une procédure simplifiée</p>
L'ÉTABLISSEMENT	L'établissement AVEC un médecin scolaire	<p>L'établissement vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat.</p> <p>Elle les valide ou non (tout ou en partie)</p> <p>↓</p> <p>L'établissement envoie au médecin l'ensemble des documents</p>	<p>L'établissement appelle la famille pour lister les aménagements nécessaires (pour cela il se base sur le PAP/PAI/PPS.)</p> <p>L'établissement vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat.</p> <p>Validation</p>
	L'établissement SANS médecin scolaire	<p>Le médecin vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat. Il les valide ou non (tout ou en partie).</p>	<p>L'établissement vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat. Il les valide ou non (tout ou en partie).</p> <p>↓</p> <p>L'établissement envoie au médecin l'ensemble des documents</p>
MÉDECINS	<p>Vérification de la conformité avec la réglementation des examens.</p>		<p>Vérification de la conformité avec la réglementation des examens.</p>
RECTORAT (DEC-CSH)	<p>Vérification de la conformité avec la réglementation des examens.</p>		<p>Vérification de la conformité avec la réglementation des examens.</p>